

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON****Séance du 30 mars 2021**

Date de convocation : 25 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 18 (le Maire ne prenant pas part au vote)

L'an deux mille vingt et un, le 30 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIEREXCUSÉES : Marie-Joëlle DEBATY, Francine BOURDAPROCURATIONS : Marie-Joëlle DEBATY à Olivier CHARRET, Francine BOURDA à Antoine CUYAUBERESecrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI**DÉLIBÉRATION N° 2021-11 : ALSH Compte de Gestion 2020**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal

- que le compte de gestion est établi par Monsieur Hugues DURAND
- que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures à la clôture de l'exercice.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Après en avoir délibéré,**

Le Conseil Municipal,

**Vote** le compte de gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.**VOTE**

<b>POUR</b>	<b>18</b>
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Marc CANTON